



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 avril 2011

OPAH RU – OPERATIONS DE RESTAURATION
IMMOBILIERE – APPROBATION DES TRAVAUX
DE RESTAURATION IMMOBILIERE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
05 avril 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD

Excusés ayant donné pouvoir :

Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Guillaume JUIN

AMERU

**OPAH RU – OPERATIONS DE RESTAURATION IMMOBILIERE –
APPROBATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIERE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu les articles L. 300-2-II et L. 313-4-2 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération n° 20090260 du Conseil Municipal tenu le 8 juin 2009, validant le principe d'application du volet action foncière de l'OPAH RU et approuvant les modalités de la concertation,

Vu la Délibération n°20100355 du 5 juillet 2010 tirant le bilan de la concertation préalable à la mise en place d'une Opération de Restauration Immobilière,

Vu la Délibération n°20100356 du 5 juillet 2010 approuvant le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 25 octobre 2010 au 24 novembre 2010,

Vu le rapport et l'avis favorable du Commissaire Enquêteur du 20 décembre 2010,

Vu l'Arrêté préfectoral du 25 janvier 2011, portant déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière dans le cadre de l'OPAH-RU du centre ancien de Niort,

Dans le cadre du volet « action foncière » de l'OPAH RU, la Ville de Niort a engagé des Opérations de Restauration Immobilière en vue d'obliger à réaliser des travaux de remise en état d'habitabilité des logements dans 25 immeubles.

Il est rappelé que, conformément à l'article L300-2-II du code de l'urbanisme, le Conseil municipal avait, le 8 juin 2009, engagé l'ouverture de la concertation. Le bilan de la concertation a été approuvé le 5 juillet 2010, date à laquelle le Conseil municipal a également approuvé la mise à enquête publique du dossier d'enquête préalable à la DUP.

Depuis lors, un arrêté préfectoral, en date du 25 janvier 2011 a déclaré d'utilité publique les travaux de restauration immobilière à réaliser sur les 25 immeubles objets du programme de travaux.

En application de l'article L.313-4-2 du code de l'urbanisme, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les travaux de restauration immobilière déclarés d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2011 ;
- approuver les délais d'exécution fixés à 18 mois.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL